



Rencontre Anciens et Nouveaux

p.3

PUISSANTS MOTEURS D'EXCELLENCE

Le mensuel de la CGPME du Rhône

N° 150 - janvier 2012



François TURCAS

Vingt ans déjà !

2012 sera une année très particulière pour la CGPME du Rhône et pour ses 3 500 adhérents. Ils souffleront ensemble leurs 20 bougies !

Il y a 20 ans, en 1992, une quinzaine d'amis chefs d'entreprise guidés par une passion commune, l'entreprise, se lançaient dans une folle aventure, dont ils n'imaginaient certainement pas les développements futurs : ils créaient la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises.

Installée et fonctionnant avec les moyens du bord dans le 9^{ème} arrondissement, elle déménage dans le quartier de Gerland et investit des bureaux prêtés par Agefos PME. Avec peu de moyens mais beaucoup de volonté, elle monte en puissance.

Et en 1997, elle compte « déjà » 600 adhérents. Cette même année est marquée par un premier tournant dans l'histoire de la CGPME. Elle étoffe son équipe, elle investit la Villa Bini et réussit un challenge unique à l'époque : organiser un banquet devenu historique le « Banquet des Mille », réunissant pas moins de 10 ministres et 1 000 patrons à la Brasserie Georges.

La machine était lancée ! En 2002, forte de ses 1 000 adhérents, la Confédération fête

ses 10 ans de vie au Palais des Sports de Gerland, en présence de notre Ministre de tutelle de l'époque, Renaud Dutreil : la toute première Fête de l'Entreprise et un vaste rassemblement de 2 500 chefs d'entreprise, acteurs de la vie économique et politique de notre territoire !

Mais assez parlé du passé ! En 2012, du haut de ses 20 ans, la CGPME est forte et reconnue avec ses 3 500 adhérents comme interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et défenseur pugnace des petits patrons, qu'ils soient industriels, prestataires de services, commerçants ou artisans.

Elle a plus que jamais le regard tourné vers l'avenir ! Elle est née, elle a grandi, elle a appris, elle été adolescente et a vécu parfois dans le doute, elle devait trouver son identité et sa place. Elle a aujourd'hui 20 ans, et est débordante, comme on peut l'être à cet âge, d'énergie, de projets, de rêves...

Beaucoup a été fait, mais tout est encore à réaliser ! L'avenir sera riche de défis nouveaux et la CGPME s'efforcera de faire passer encore et toujours les messages des entrepreneurs, à faire valoir encore et toujours les intérêts de ces entreprises qui font toute la richesse, tout le dynamisme et toute la force vive de notre pays ! ■

La CGPME vous souhaite
une belle année 2012



sommaire

- Retour de mission Cameroun
- Commission Internationale
- Salon Classe Export **page 2**
- Rencontre Anciens et Nouveaux
- Pôle Jeunes
- 3^e Mi-temps du droit **page 3**
- Représentativité patronale
- Salaires des dirigeants de PME
- Agenda **page 4**



CGPME Rhône

55 rue Sgt Michel Berthet
69009 Lyon
Tél. : 04 72 53 74 74
Fax : 04 72 53 74 70
info@cgpme69.org
www.cgpme-ra.org

JOB DATING POSTES SÉDENTAIRES LIÉS À L'INTERNATIONAL



De nouvelles mesures d'aides à l'export pour l'emploi de personnes sur des postes sédentaires liés à l'international ont été annoncées en octobre. Grâce à ces aides, le risque en embauchant un collaborateur peut être limité entre 10 et 20Keuros par an.

Les 29 et 30 novembre 2011, dans le cadre du salon CLASSE EXPORT, 5 partenaires se sont associés pour faciliter le développement des entreprises à l'international en les accompagnant dans leurs recrutements. L'objectif lors de ce salon était de doter les entreprises de ressources humaines adéquates, c'est-à-dire possédant des compétences linguistiques, des compétences sur les techniques à l'export, des personnes ayant une ouverture d'esprit sur d'autres cultures et des compétences commerciales dédiées à l'export. 40 entreprises ont exprimé un besoin de poste : technico-commercial, ingénieur commercial, assistant(e) commercial(e), commercial export...

Les offres ont été diffusées sur le site TALENTS PME et communiquées à nos 400 contacts professionnels du recrutement dont Pôle Emploi. 700 candidats ont postulé. 130 candidats ont été présélectionnés par la CGPME du Rhône. 60 candidatures ont été validées par les entreprises qui ont donné lieu à un entretien individuel sur le salon ou dans les jours qui ont suivi.

Ces 40 entreprises ont pu également bénéficier d'une évaluation des aides possibles selon les caractéristiques de leur entreprise.

CAMEROUN

» Retour de mission

Promote Cameroun, le salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat, le plus grand rendez-vous économique au cœur du continent Africain, a accueilli plus de 1000 exposants venant de 29 pays, dont 86 exposants français sur le stand d'Ubifrance.

La CGPME du Rhône a apporté sa pierre à l'édifice en emmenant 8 entreprises sur le salon, très satisfaites du dynamisme et des possibilités commerciales et de développement offerts par ce pays.

La délégation, conduite par François Turcas, a profité de rendez-vous d'affaires ciblés organisés par Ubifrance et a rencontré diverses personnalités du gouvernement Camerounais, lors de réunions de travail avec le chef de cabinet du Ministre de l'Industrie, qui souhaite mettre en place une coopération avec la Région Rhône-Alpes, et avec le Ministre de l'Environnement qui a présenté ses projets de développement.

Les entreprises de la CGPME ont aussi rencontré le Ministre des Finances et l'Ambassadeur Roger Milla, qui a accueilli la délégation lors d'un cocktail à son domicile.

Certaines entreprises recevaient déjà des demandes en France alors qu'elles exposaient sur le salon, preuve des opportunités nombreuses qu'offre cet acteur majeur du continent africain, dont la France est le 1^{er} partenaire économique.



Cocktail avec l'ambassadeur Roger Milla



Réunion de travail avec le Ministre de l'Environnement

Sernin Marichal, société SCMR (fournitures industrielles), témoigne :

« Je ne regrette aucunement d'être allé au Cameroun. C'est un pays avec de nombreuses opportunités et une plaque tournante en Afrique pour les pays limitrophes, notamment le grand pays qu'est le Nigéria. J'ai déjà reçu plusieurs demandes et je vais y retourner au 1^{er} trimestre 2012, pour rencontrer de grandes entreprises potentiellement clientes et faire le suivi de ma prospection commencée sur le salon Pomote » ■

COMMISSION INTERNATIONALE

» Programme 2012

Le 12 décembre à la CGPME, 70 chefs d'entreprise se sont réunis autour des opérateurs de l'équipe régionale de l'export (Ubifrance, ERAI, OSEO, COFACE, CCIR, CCE). Cette Commission a été l'occasion de présenter les missions internationales de la CGPME en 2012 et les nouvelles aides de l'Etat (Coface, Oseo, Ubifrance) à l'attention des entreprises qui souhaitent se développer à l'international.

Calendrier des Missions 2012 :

- Salon Luxe et Art de Vivre au Cambodge et Mission d'affaires au Laos du 29 mars au 4 avril 2012
- Project Qatar du 30 avril au 3 mai 2012 : salon des technologies du bâtiment, des matériaux de construction et des technologies de l'environnement
- Mission de prospection Alger-Oran du 4 au 7 juin 2012 : rendez-vous d'affaires

personnalisés organisés par le Club CIC International

- Mission de prospection Etats-Unis 24 au 28 septembre 2012 : accueil institutionnel à New-York et à Philadelphie, et rendez-vous d'affaires personnalisés organisés par ERAI à Philadelphie et Pittsburg.
- Musiad International Fair à Istanbul en Turquie en octobre 2012 : Foire Internationale des industriels et hommes d'affaires indépendants - stands et rendez-vous d'affaires
- Mission de prospection au Maroc du 29 au 31 octobre 2012 : rendez-vous d'affaires ciblés organisés par ERAI
- Mission de prospection en Egypte en novembre 2012 : rendez-vous individuels personnalisés organisés en partenariat avec la Chambre de Commerce du Caire et d'Alexandrie ■

**LA CONCURRENCE :
COMMENT S'EN PROTÉGER ?**

Dernier thème choisi de l'année pour cette 3^{ème} Mi-Temps du Droit animée par deux avocates adhérentes, Me Gaëlle Duc-Echampard, et Me Marion Moinecourt, la première présentant les aspects reliés au Droit social et la seconde ceux liés au Droit commercial.

En matière commerciale, il a été rappelé en premier lieu un principe de base : la liberté du commerce et de l'industrie, garante de relations économiques saines... mais qui n'empêche pas la mise en place de règles visant à se prémunir de la concurrence déloyale. Trois points ont été abordés : la concurrence du vendeur de fonds de commerce, la concurrence de l'associé et la concurrence du dirigeant social. La loi prévoit des garde-fous mais il est très important de les renforcer par des aménagements conventionnels, en veillant à ce que la rédaction des clauses soit soignée pour permettre d'en assurer non seulement la validité mais aussi l'efficacité.



En matière sociale, la clause de non concurrence, sa mise en place, ses implications qui ne sont pas anodines et ses règles de validité ont été détaillées.

Géraldine Morris-Becquet, Présidente de la Commission Economie et Entreprise du Barreau de Lyon nous a fait le plaisir d'animer cette soirée qui s'est conclue par le jeu des questions-réponses entre les adhérents et les intervenants.

Ce programme des 3^{ème} Mi-Temps du Droit mis en place en partenariat avec le Barreau de Lyon entame sa 8^{ème} année et reste un point fort de l'information que la CGPME dispense à ses adhérents dans un domaine en constante évolution, celui du droit.



RENCONTRE ANCIENS ET NOUVEAUX

» Chez Renault Lyon Sud



36 nouveaux adhérents et quelque 400 anciens étaient bien au rendez-vous le 15 décembre dernier, accueillis par le Président Turcas et André Mirmand, Directeur de Renault Lyon Sud à Vénissieux. Leur entrée fut des plus remarquées puisqu'ils sont arrivés en voiture électrique directement dans la salle !

PÔLE JEUNES

» Premier Noël

Le 5 décembre dernier, autour de Julien Ploton, Président du Pôle Jeunes et de son nouveau bureau composé de 9 personnes, a eu lieu le premier Noël du Pôle Jeunes à la CGPME auquel ont participé plus de 80 adhérents venus chacun avec un cadeau.

Le Pôle Jeunes a souhaité mettre à l'honneur une association qui accompagne des enfants hospitalisés et leurs parents en leur offrant un espace de vie et de partage, le Petit Monde (<http://www.lepetitmonde.com>).

Le professeur Pierre Chatelain, fondateur de l'association et le Professeur Jean-Pierre Pracos, président, ont présenté l'ensemble des services du Petit Monde : améliorer la vie de l'enfant hospitalisé en créant une maison d'accueil et d'hébergement pour les parents, la mise en place d'un IRM « fusé » qui permet aux enfants d'éviter une anesthésie générale... Beaucoup d'autres projets sont en cours.



Partenaires de longue date, le Président Turcas et Antoine Biton, Directeur d'Air France Centre Est, ont souhaité confirmer leur partenariat en signant une nouvelle convention pour 2012 qui renforce des liens tissés déjà depuis longtemps entre la CGPME et AIR France.



La CGPME a du cœur et c'est avec grand plaisir qu'elle accueille régulièrement ceux qui luttent sans relâche pour améliorer le sort de ceux qui se trouvent en situation de détresse. Ce soir là, elle a volontiers cédé la parole à l'association du Foyer Notre Dame des Sans Abris représentée par son directeur Didier Maciocia.



agenda

> Mardi 10 janvier

8h30

Pôle Femmes :

« Comment améliorer la visibilité de son entreprise ? » à l'Espace Paul Ricard

> Mardi 17 janvier

18h30

Réunion du Bureau de la CGPME du Rhône

> Jeudi 19 janvier

18h30

Jeu de la CGPME :

« La responsabilité pénale du chef d'entreprise »

> Jeudi 26 janvier

18h30

Commission Santé

> Jeudi 26 janvier

18h30

Jeu Economique et Sociale du Beaujolais : « Gérer ses relations avec son banquier »

> Lundi 30 janvier

Soirée

Fête de l'Entreprise et Vœux de la CGPME au Double Mixte

> Jeudi 2 février

18h30

Club Management :

« Comment attirer, fidéliser et mobiliser sa main d'œuvre qualifiée ? » à l'IDRAC

> Mercredi 8 février

18h30

Mercredi de la Performance :

« Comment développer une stratégie grands comptes » à l'EM Lyon ? »

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE

» Propositions



J-F Roubaud,
Président de la
CGPME

François FILLON insiste sur la nécessité de réformer la représentativité patronale afin de parfaire la « nouvelle démocratie sociale ».

En effet, le Ministère du Travail ne reconnaît que 3 organisations représentatives interprofessionnelles : le Medef, la CGPME et l'UPA.

« Cette représentativité s'est construite au fil du temps, au gré des accords collectifs et de la jurisprudence. Aucun texte officiel n'indique qui pèse quoi et la répartition des mandats dans nombre d'assemblées s'est faite sur la base de l'activité supposée des organisations », explique Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CGPME.

Pour casser ce système qui désavantage les petits patrons, la CGPME suggère donc de caler la représentativité patronale sur la mesure de l'audience de chaque organisation lors d'une élection nationale sur sigle. Pour être représentatif au niveau interprofessionnel, un mouvement devrait recueillir au moins 8% des voix.

Pour Jean-François Roubaud, Président de la CGPME, « la réalité du tissu économique français doit être mieux prise en compte. Pour que l'économie réelle pèse de son juste poids, il faut donner la parole aux chefs d'entreprise ».

La CGPME entend présenter ses propositions aux Pouvoirs publics dans les prochaines semaines ainsi que dans le cadre de la prochaine élection présidentielle ■

SALAIRES DES DIRIGEANTS DE PME

» La réalité des PME

A l'heure où l'on reparle de réguler les hautes rémunérations, la CGPME rappelle avec force que les excès de quelques uns sont bien loin de la réalité de l'immense majorité des chefs d'entreprise.

Ainsi les dernières données INSEE, réunies pour le compte de la CGPME, font apparaître qu'en 2009, tandis que le salaire moyen d'un dirigeant de PME s'élevait à 3 891 € mensuels pour une TPE/PME de moins de 20 salariés, il atteignait 6297 € mensuels pour une PME

entre 20 et 49 salariés.

Il convient toutefois de souligner les fortes disparités existantes entre entreprises mais également entre secteurs d'activité. Le secteur hébergement / restauration est à cet égard le plus contraint, le dirigeant d'une entreprise de moins de 20 salariés y étant rémunéré 2 620 € par mois en moyenne !

On est là bien loin des chiffres pharaoniques affichés par certains dirigeants de multinationales. Et pourtant, c'est cela la réalité des PME ! ■

24h/7j

Taxi Radio ENTREPRISES

04 72 10 86 80

Adhérents CGPME, bénéficiez d'un accueil privilégié.

NOUVEAU

Téléchargez la vite !

Taxi Lyon, l'appli qui va vous simplifier la vie !

* disponible sur tous les smartphones